

☎ : 02.43.83.51.12

📠 : 02.43.83.51.13

Email : communaute@cc-valdesarthe.fr

Date de Convocation
11/12/2019

L'an Deux Mille Dix-Neuf
Le 17 décembre, à 20 H 30
à Parigné le Pôlin

Le conseil de communauté, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Emmanuel FRANCO.

Nombre de Conseillers

En exercice : 45
Présents : 32
Votants : 34

Etaient présents :

Mmes BAYER, BENOIST, CERISIER, COUET, DELAHAYE, GOUET, HARDOUIN, HERVE, MALATERRE, MEILLANT, MONCEAU, MOUSSAY, MOUSSET, QUEANT, ROGER, TAUREAU, THEBAULT, Mrs D'AILLIERES, AVIGNON, BACOU, BOISARD, BOURMAULT, CHOQUET, CORBIN, COYEAUD, DEGOULET, DHUMEAUX, DUFOUR, FONTAINEAU, FOURNIER, FROGER, GARNIER, JOUSSE, LE QUEAU, MAZERAT, OLIVIER, PAVARD, PIERRIEU, RENAUD, TELLIER, TESSIER, TRIDEAU, VAUGRU, VIOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mmes CERISIER, MONCEAU, MOUSSET, Mrs BACOU, BOISARD, DEGOULET, PAVARD, RENAUD, TESSIER, Mme ROGER donne pouvoir à Mr MAZERAT, MR PIERRIEU à Mme MOUSSAY.

Secrétaire de séance : Mr Gérard DUFOUR.

Etaient également présents : Mme LEFEUVRE Florence, Directrice Générale des Services et Mme LANCIEN Delphine, Rédactrice.

OBJET : Finances – Enfance – Tarifs 2020 Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)

La Commission Enfance Jeunesse et Social propose une revalorisation des tarifs A.L.S.H. de 1 % pour 2020.

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs 2020 pour l'A.L.S.H. comme suit :

✓ Prix de la semaine à 144,88 € auquel s'applique le quotient familial :

	Participation des familles	Prix unitaire	Prix unitaire -10%
QF1 <= 700 €	21 % à charge des familles	6,09 €	5,48 €
QF2 701 < et <= 900 €	32 % à charge des familles	9,27 €	8,35 €
QF3 901 < et <= 1 200 €	43 % à charge des familles	12,46 €	11,21 €
QF4 > 1 201 €	54 % à charge des familles	15,65 €	14,08 €

Les formules tarifaires en vigueur sont les forfaits 5 jours et 4 jours sur toutes les périodes de vacances et le tarif journée, en plus des précédents, sur les petites vacances. Par rapport à la configuration de certaines semaines de vacances, les forfaits sont adaptés à la durée d'ouverture sur la semaine (3 jours pour la semaine 29, du 15 au 17/07/2020).

L'application d'une réduction de 10 % sur le tarif A.L.S.H. à partir du 3^{ème} enfant et suivants d'une famille sur la même période de vacances est maintenue.

	Forfait 5 jours		Forfait 4 jours		Prix journée	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +
QF1 <= 700 €	30,43 €	27,38 €	24,34 €	21,91 €	14,48 €	13,03 €
QF2 701 < et <= 900 €	46,36 €	41,73 €	37,09 €	33,38 €	14,48 €	13,03 €
QF3 901 < et <= 1 200 €	62,30 €	56,07 €	49,84 €	44,86 €	17,81 €	16,03 €

QF4 > 1 201 €	78,24 €	70,41 €	62,59 €	56,33 €	17,81 €	16,03 €
---------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

Le forfait de 3 jours est appliqué sur la semaine 29, du 15 au 17 juillet 2020.

	Forfait 3 jours	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +
QF1 <= 700 €	18,26 €	16,43 €
QF2 701 < et <= 900 €	27,82 €	25,04 €
QF3 901 < et <= 1 200 €	37,38 €	33,64 €
QF4 > 1 201 €	46,94 €	42,25 €

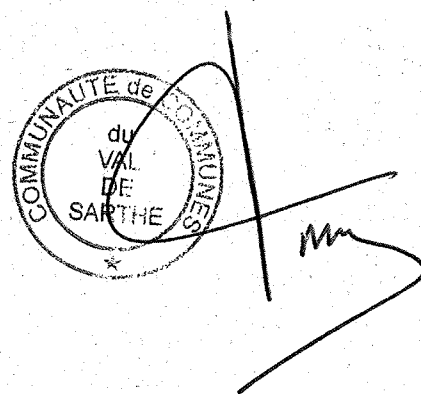
Pour les assistants familiaux, l'application du QF1 pour les enfants qu'ils accueillent est maintenu.

✓ Pour les mini-camps, les tarifs sont ceux du forfait de la semaine auquel s'ajoutent les nuitées revalorisées de 1 %, soit 6,18 € par nuit.

	Mini-camps 5 jours		Mini-camps 3 jours- Semaine 29	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +
QF1 <= 700 €	55,15 €	52,11 €	30,62 €	28,79 €
QF2 701 < et <= 900 €	71,09 €	66,45 €	40,18 €	37,40 €
QF3 901 < et <= 1 200 €	87,03 €	80,80 €	49,74 €	46,00 €
QF4 > 1 201 €	102,96 €	95,14 €	59,30 €	54,61 €

✓ Par ailleurs, vu le nombre d'inscriptions en dehors des dates prévues à cet effet, le conseil de communauté décide une majoration de 10 % des tarifs applicables aux familles demandant une inscription après les dates transmises.

Pour Extrait conforme,
La Suze sur Sarthe, le 17/12/2019
Le Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200629-20191218-DE710_32_12_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

Affichage : 07/10/2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU VAL DE SARTHE
LA SUZE SUR SARTHE

DE710_01_02_20

☎ : 02.43.83.51.12

✉ : 02.43.83.51.13

Email : communaute@cc-valdesarthe.fr

Date de Convocation
05/02/2020

L'an Deux Mille Vingt
Le 11 février, à 20 H 30
à Saint Jean du Bois

Le conseil de communauté, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Emmanuel FRANCO.

Nombre de Conseillers

En exercice : 45

Présents : 35

Votants : 38

Etaient présents :

Mmes BAYER, BENOIST, CERISIER, COUET, DELAHAYE, GOUET, HARDOUIN, HERVE, MALATERRE, MEILLANT, MONCEAU, MOUSSAY, MOUSSET, QUEANT, ROGER, TAUREAU, THEBAULT, Mrs D'AILLIERES, AVIGNON, BACOU, BOISARD, BOURMAULT, CHOQUET, CORBIN, COYEAUD, DEGOULET, DHUMEAUX, DUFOUR, FONTAINEAU, FOURNIER, FROGER, GARNIER, JOUSSE, LE QUEAU, MAZERAT, OLIVIER, PAVARD, PIERRIEAU, RENAUD, TELLIER, TESSIER, TRIDEAU, VAUGRU, VIOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mmes CERISIER, MONCEAU, MOUSSET, Mrs DEGOULET, DHUMEAUX, RENAUD, TESSIER, Mme HARDOUIN donne pouvoir à Mr AVIGNON, Mme MALATERRE à Mr MAZERAT et Mr BACOU à Mr FONTAINEAU.

Secrétaire de séance : Mr Hervé FONTAINEAU.

Etaient également présents : Mme LEFEUVRE Florence, Directrice Générale des Services, Mr VERNASSIERE Mickaël, Directeur Général Adjoint et Mme LANCIEN Delphine, Rédactrice.

OBJET : Enfance – Tarifs A.L.S.H. 2020 – Modification de la délibération du 17 décembre 2019

Les tarifs A.L.S.H. 2020 ont été validés lors du conseil de communauté en date du 17 décembre 2019, avec une augmentation de 1 %. Or, le tarif proposé dans la note de présentation pour le prix journée est le résultat d'une révalorisation à 10 %.

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, valide la modification du tarif du prix de journée comme suit :

	Délibération du 17/12/2019		Rectification	
	Prix journée		Prix journée	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +
QF1 <= 700 €	14,48 €	13,03 €	13,29 €	11,96 €
QF2 701 < et <= 900 €	14,48 €	13,03 €	13,29 €	11,96 €
QF3 901 < et <= 1 200 €	17,81 €	16,03 €	16,35 €	14,72 €
QF4 > 1 201 €	17,81 €	16,03 €	16,35 €	14,72 €

Les autres dispositions de la délibération en date du 17 décembre 2019 restent inchangées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200629-20200213-DE710_01_02_20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2020

Pour Extrait conforme,
La Suze sur Sarthe le 11/02/2020
Le Président

VAL
DE
SARTHE